

Groupe de travail sur la responsabilisation du G7 (GTR)

La responsabilité et la transparence sont des principes fondamentaux du G7 qui aident à maintenir la crédibilité des décisions des dirigeants du G7. Lors du Sommet de Heiligendamm en 2007, en Allemagne, les membres du G8 ont proposé l'idée de mettre en place un système de responsabilisation. En 2009, la présidence italienne a officiellement lancé ce mécanisme à L'Aquila et a approuvé le premier rapport préliminaire sur la responsabilisation et le mandat du Groupe de travail du G7 sur la responsabilisation (GTR). Depuis la publication du premier rapport détaillé à Muskoka en 2010, le GTR produit tous les trois ans un rapport complet qui examine les progrès réalisés par rapport à tous les engagements du G7, ainsi que des rapports de responsabilisation sectoriels pour les années intermédiaires. Ces rapports servent à surveiller et à évaluer la mise en œuvre des engagements pris lors des sommets des dirigeants du G7 en matière de développement et de domaines connexes, et ce, à l'aide de méthodes fondées sur des données de référence, des indicateurs et des sources de données spécifiques. Les rapports couvrent les engagements des six années précédentes et les engagements antérieurs considérés comme pertinents. Le GTR tire parti des connaissances d'experts pertinents du secteur et fournit des renseignements à la fois qualitatifs et quantitatifs. Pour 2018, la présidence canadienne a choisi l'autonomisation économique des femmes comme thème du *Rapport d'étape du Sommet de Charlevoix*.

Image de la page couverture :

Autonomisation des femmes, agents du changement/Inde.

Crédit photo : SOPAR-Bala Vikasa.